



La lettre verte
des EHPAD
n°58

ÉDITO

« La première règle de l'écologie, c'est que les éléments sont tous liés les uns aux autres. »

Barry Commoner

Cette année, la Fête de l'Été de l'Association Emmaüs-Diaconesses a pour thème « **Les Couleurs** ». C'est évidemment dans la nature que se trouvent les plus belles couleurs et le printemps est le moment où celles-ci jaillissent.

Dans les EHPAD de l'association, les couleurs sont présentes dans les jardins, dans les bâtiments, dans les activités et même dans les assiettes. Elles sont vecteurs d'émotion, de sensations et de souvenirs.

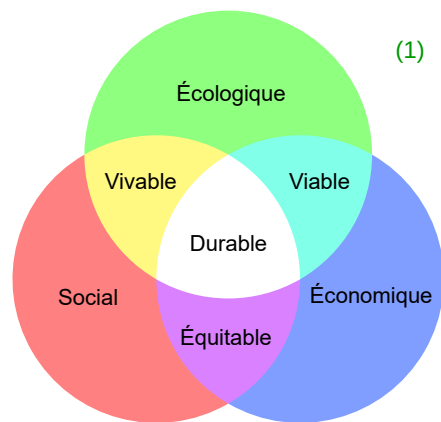
Nous espérons ainsi être nombreux à partager de merveilleuses couleurs dans le parc de l'EHPAD Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen, **le 9 Juin prochain.**

Sébastien Martel,
éco-conseiller

Le développement durable

Les mots « développement durable » ont remplacé le terme « écologie » dans les sujets environnementaux. Petit éclaircissement sur ces mots.

En 1987, le rapport Brundtland de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU définit le développement durable comme « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins* »



Le développement durable s'appuie sur 3 piliers : **l'écologie**, **l'économie** et le **social** (ou facteur humain).

Le développement économique n'est plus le seul critère déterminant. Il faut en effet tenir compte des 3 facteurs pour que l'action soit **durable**. Cela veut aussi dire travailler non plus à l'échelle d'une génération, mais sur **le long-terme**.

Le développement durable n'est pas un domaine d'activité en soi : il est **transversal**. Il concerne tous les domaines d'activité qui peuvent remettre en question leurs pratiques et leur apporter **un nouvel élan et de nouvelles opportunités**.

Un 4ème pilier : la gouvernance

La participation citoyenne et la co-construction font aussi partie du développement durable : les différents acteurs impliqués participent **ensemble** aux décisions et aux actions.

Nos réalisations durables

Des ruches,
la tonte des espaces
verts par des moutons,
la signature d'une charte,
la réduction des déchets,
des fontaines à eau,
le compostage des
restes de repas...

Le comité de pilotage développement durable.

L'Association Emmaüs-Diaconesses est dotée d'un comité de pilotage qui est **force de proposition d'actions durables** auprès de la direction générale.

Le comité est composé du président de l'association, d'un représentant de la direction générale, de **personnels des établissements**, de **résidents** et d'un **animateur éco-conseiller**. Il compte à ce jour 15 membres et regroupe des **domaines de compétences variés** : personnel de logistique, de soins, d'encadrement, d'entretien et d'animation.

Le comité de pilotage se réunit **mensuellement**, échange sur les sujets environnementaux et travaille sur les projets en cours.

Les minutes de la réunion sont consignées dans un compte-rendu remis à la direction générale de l'association.

Le comité de pilotage recrute !

Vous êtes intéressé(e) par les questions environnementales ? Vous voulez prendre part aux projets de l'association ? Vous êtes salarié(e), résident(e) ou bénévole ? Vous êtes un parent d'un(e) résident(e) ? Prenez contact avec l'animateur du comité de pilotage :

Sébastien Martel (smartel@diaconesses.fr)